CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Généralités

La commande de prestations est réservée aux clients ayant pris connaissance des présentes Conditions Générales dans leur intégralité de façon préalable à leur commande et les ayant acceptées sans réserve. Toute commande entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

Imbuti Soudure Sàrl se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées par Imbuti Soudure Sàrl.

Il est donc impératif que les clients consultent et acceptent les Conditions Générales au moment d'effectuer la commande, notamment afin de s'assurer des dispositions applicables à ce même moment.

2) Offres/Devis et commandes

Toutes les offres sont sous réserve de modifications. Les prix indiqués incluent la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Les offres ont une date de validité, passé le délai, elles ne sont plus valables.

Aucune taxe administrative n'est facturée en cas de refus ou de délai dépassé, sauf pour une demande de réparation de poste à souder ou de torche à souder qui inclut le temps passé à rechercher et analyser l'éventuel problème.

3) Prix

Les prix sont modifiables en tout temps et sans préavis au gré notamment des conditions du marché.

Les prix sont fixés au moment de la commande et les éventuelles fluctuations de prix pendant le traitement ne peuvent pas être prises en compte.

Livraisons

Les délais et coûts de livraisons sont établis dès lors que la commande a été confirmée. Sauf accord contraire préalablement convenu par écrit avec le client, les délais de livraison mentionnés dans une confirmation de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif. Par conséquent, d'éventuels retards de livraison ne peuvent en aucun cas donner lieu ou à l'annulation de commande ou au paiement de dommages-intérêts.

Nous sommes en droit d'effectuer des livraisons partielles et à en facturer les coûts au client sous forme de facturations distinctes.

Le bon fonctionnement et l'état de la marchandise est vérifiée avant d'être livrée au client. De ce fait, le client s'engage à vérifier lui-même la marchandise qui lui a été livrée et dispose d'un délai de cinq jours dès réception de marchandise pour d'éventuelles réclames. Des réclamations ultérieures ne seront prises en considération que si les défauts, malgré une vérification minutieuse, n'était pas décelables au terme du délai de réclamation. Sinon, la marchandise sera réputée acceptée.

5) Profits et risques

Les profits et risques passent au client lors de livraison du matériel sur leurs sites. Une fois la livraison effectuée, le client supporte tous les risques auxquels est exposée la marchandise livrée, notamment ceux liés au vol, aux dégâts naturels (feu, eau, neige, etc.). Si la livraison de la marchandise ne peut être effectuée le jour prévu pour des raisons dues au client, les profits et risques passent au client au moment où ce dernier se trouve en demeure d'accepter la livraison.

6) Retour de marchandise

Un retour de marchandise peut être effectué à condition que, la marchandise ne soit pas usée, endommagée, cassée ou encore commandée pour le client à la suite d'une demande spéciale. En d'autres termes, un retour en bon état et neuf comme celle-ci a été livrée au client. En cas de défauts de fabrication apparents lors du déballage, le client peut contacter Imbuti Soudure Sàrl dans un délai de 10 jours à compter de la réception de marchandise pour déterminer les conditions du retour.

7) Garantie

Poste à souder, torche et matériel divers :

Les postes à souder WECO vendus par Imbuti Soudure Sàrl ont trois ans de garantie. Cette garantie ne s'applique pas si, les dommages sont dus à une mauvaise ou incorrecte utilisation. Les torches de soudage que nous vendons ont une garantie de six mois. De même, cette garantie ne s'applique pas si, les dommages ont été causés par une mauvaise ou incorrecte utilisation.

Nos factures de vente d'un matériel de soudure tiennent lieu de bon de garantie. Le numéro de la facture correspondant au matériel défectueux doit être indiquer lors de chaque demande de remise en état ou d'échange sous-garantie.

La garantie est automatiquement annulée en cas de, modification des matériels ou de tentative de remise en état sans accord formel et écrit de notre part, d'installation ou d'utilisation incorrecte, d'entretien inexistant, incomplet ou non-régulier, aucune réclamation faite par le client ne sera prise en considération pour le remboursement de frais de manutention, d'installation, de démontage, d'adaptation, d'essais, de locations ou autres couts ou dommages additionnels, quelle qu'en soit la raison. Ainsi qu'aucun engagement au niveau de la faisabilité d'une application ou de la conformité des matériels commandés avec l'utilisation prévue par le client, à moins que des conditions particulières confirmées par écrit sur notre accusé de réception de commande aient été discutées avec le client et présentées sous la forme d'une garantie spéciale.

8) Location et conditions :

Les machines sont fournies en parfait état de fonctionnement. Dès réception et contrat signé de location, le client est responsable de tous dommages pouvant survenir sur la marchandise. Tout dommage consécutif à un usage anormal et/ou à un entretien négligé seront facturés en plus de la location prévue.

Les objets mentionnés sur le contrat de location sont la propriété d'Imbuti Soudure Sàrl, le locataire ne peut en aucun cas les aliéner, engager, en disposer d'une quelconque facon ou encore quitter la frontière.

En cas de panne de machine, Imbuti Soudure Sàrl ne pourra en aucun cas être tenue responsable des conséquences économiques, civiles ou pénales consécutives, ni être tenue d'un quelconque dédommagement. Le locataire signataire du présent contrat atteste avoir pris connaissance de toutes les clauses et implications mentionnées. Le Locataire accepte le présent contrat comme, reconnaissance de dette envers la société de location pour le montant de la somme totale mentionnée. La responsabilité personnelle de la personne signataire du contrat de location est engagée. Le for judiciaire est Genève, l'acheteur renonce par conséquent au for judiciaire de son domicile.

9) Réparation

Le client doit prendre conscience qu'un devis de réparation peut être effectué uniquement une fois que Imbuti Soudure Sàrl ai effectuée une analyse complète du produit amené afin de déterminer les dommages. Dans le cas d'un refus de la part du client du devis proposé, le produit sera laissé tel qu'il a été amené et le temps passé à rechercher la cause d'une potentielle réparation sera facturée.

10) Facturation et paiements

Les factures sont adressées aux clients par courrier ou par voie électronique. Une facture peut correspondre à un ou plusieurs bulletins de livraisons. Tout matériel appartient encore à Imbuti Soudure Sàrl tant que la totalité de la facture reste impayée.

Les factures sont payables au comptant ou par la méthode de paiement indiquée sur celles-ci. Les délais de paiements sont également indiqués sur les factures, dépassés ceux-ci, des rappels seront envoyés au client. A partir du 2ème rappel envoyé au client, des frais de 20 CHF seront facturés par rappel.

11) Responsabilités et confidentialité

Imbuti Soudure Sàrl ne peut être tenue pour responsable des dommages de toute nature, tant matériel que corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. Il en est de même pour les éventuelles modifications des produits résultant des

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le client et Imbuti Soudure Sàrl se réservent la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution à l'amiable.

Les parties s'engagent à ne pas communiquer, sous quelque forme que ce soit, les informations recueillies à l'occasion de la prestation.

12) Droit applicable et for juridique

Le droit applicable est le droit Suisse, et tout litige sera traité par les tribunaux genevois.

